

MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS

LE 25 AVRIL 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, tenue le 25 avril 2018 à la Maison LeGrand, sous la présidence de monsieur Henri Grenier, maire et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants :

Mesdames Marie-Ève Allain, Sylvie Blais, Mireille Langlois
Messieurs Hartley Lepage, Denis Langlois et Marc-Aurèle Blais

Était également présente à cette séance, madame Chantal Vignet, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Pour cette séance, il est constaté que l'avis aux fins des présentes a été signifié à tous les membres du conseil de la manière prescrite par l'article 153 du Code municipal. Tous confirment la réception dudit avis.

Après avoir constaté qu'il y a quorum, monsieur le maire ouvre la séance à 19h30.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-173 **POINTS À L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu à l'unanimité que les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation pour la tenue d'une séance extraordinaire du 25 avril 2018 et autorisent la discussion et la prise de décision sur les sujets suivants:

Les points à l'ordre du jour sont :

- 01- Remplacement occasionnel de la préposée à la perception et taxation et de la secrétaire/réceptionniste ;
- 02- Appel d'offres concernant l'achat de véhicules ;
- 03- Appel d'offres clé en main relatif à la conversion de l'aréna ;
- 04- Acceptation de l'offre de service de PG Solutions pour l'achat d'un serveur ;
- 05- Renouvellement du contrat d'assurance collective ;
- 06- Autorisation de paiement de la facture concernant les honoraires des Assurances Michel Cyr inc. ;
- 07- Crédit de taxes de services et subvention pour eau et égout des résidences intergénérationnelles ;
- 08- Demande de commandite - Téléthon des Chevaliers de Colomb 2018 ;
- 09- Période de questions ;
- 10- Levée de la séance.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-174 **REMPLACEMENT OCCASIONNEL** **PRÉPOSÉE À LA PERCEPTION ET TAXATION** **ET SECRÉTAIRE/RÉCEPTIONNISTE**

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons nomme madame Mélissa Castilloux Allain pour un remplacement occasionnel à titre de préposée à la perception et taxation. À la fin de ce dit remplacement, madame Allain retournera à son poste de remplacement de secrétaire/réceptionniste au Point de services de Gascons. Le taux horaire sera fixé au 1^{er} échelon de la grille

salariale. Les avantages sociaux seront établis selon la politique des employés en vigueur ;

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-175
REMPLACEMENT OCCASIONNEL
SECRÉTAIRE/RÉCEPTIONNISTE

1^{ère} proposition

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons embauche madame Geneviève Legault-Provost pour le poste de remplacement de madame Mélissa Castilloux Allain à titre de secrétaire/réceptionniste au Point de services de Gascons et ce, jusqu'au retour de cette dernière. Le taux horaire sera fixé au 1^{er} échelon de la grille salariale. Les avantages sociaux seront établis selon la politique des employés en vigueur.

Les opinions étant partagées, monsieur le maire demande le vote:

Pour: 3 MEA, ML, DL
Contre: 3 SB, HL, MAB

La proposition est donc rejetée.

2^{ième} proposition

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons embauche madame Monette Briand pour le poste de remplacement de madame Mélissa Castilloux Allain à titre de secrétaire/réceptionniste au Point de services de Gascons et ce, jusqu'au retour de cette dernière. Le taux horaire sera fixé au 1^{er} échelon de la grille salariale. Les avantages sociaux seront établis selon la politique des employés en vigueur.

Les opinions étant partagées, monsieur le maire demande le vote:

Pour: 4 HL, MAB, SB, HG
Contre: 3 ML, MEA, DL

Monsieur Denis Langlois énumère les raisons de son désaccord sur cette proposition:

- Attitude lors de la période de candidature
- Erreur administrative
- Mise en demeure.

Madame Mireille Langlois énumère les mêmes raisons citées ci-dessus.

Adoptée à la majorité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-176
APPELS D'OFFRES
CONCERNANT L'ACHAT DE VÉHICULES

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise la directrice générale à procéder à un appel d'offres pour l'achat d'une

chargeuse-rétrocaveuse neuve via le service électronique d'appel d'offres (SÉAO) ;

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise la directrice générale à procéder à un appel d'offres pour l'achat de deux camionnettes neuves par voie d'invitation écrite à trois soumissionnaires ;

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise la directrice générale à procéder à un appel d'offres pour l'achat d'une débroussailleuse neuve par voie d'invitation écrite à deux soumissionnaires.

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise la directrice générale à procéder à un règlement d'emprunt pour l'achat de crédits véhicules.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-177
APPEL D'OFFRES CLÉ EN MAIN
RELATIF À LA CONVERSION DE L'ARÉNA

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise la chargée de projet de la firme O.P.R. consultants à soumettre un appel d'offres clé en main, comprenant plans, devis et construction, en utilisant un système de pondération et d'évaluation des offres pour la conversion de l'aréna en garage municipal et service incendie ;

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise la chargée de projet de la firme O.P.R. consultants à former le comité de sélection pour l'analyse des soumissions.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-178
ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICES
PG SOLUTIONS POUR L'ACHAT D'UN SERVEUR

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte l'offre de service présenté par PG Solutions pour l'achat d'un serveur au montant de 9 455 \$, taxes en sus. Ce montant inclus les licences, la préparation, configuration et installation du serveur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-179
RENOUVELLEMENT DU CONTRAT
D'ASSURANCE COLLECTIVE 2018-2019

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons renouvelle le contrat d'assurance collective des employés avec la Financière Sun Life au montant de 32 887,32 \$ pour la période du 01-05-2018 au 30-04-2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-180
AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE
ASSURANCES MICHEL CYR INC.

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le paiement de la facture des Assurances Michel Cyr inc. au montant de 2 302,11 \$ représentant 7% de commissions sur le montant total du coût des assurances collectives des employés pour la période du 01-05-2018 au 30-04-2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-181
CRÉDIT DE TAXES DE SERVICES
ET SUBVENTION POUR EAU ET ÉGOUT
DES RÉSIDENCES INTERGÉNÉRATIONNELLES

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accorde le crédit de taxes de services et la subvention pour l'eau et l'égout des résidences suivantes:

- 187, route de la Rivière, Port-Daniel: 616,13 \$
- 150, route Morin Nord, Gascons: 240 \$
- 257, route 132 Est, Gascons: 262,96 \$
- 3A et 3B, route du Calvaire, Gascons: 240 \$
- 121 et 121-B, route 132 Ouest, Gascons: 702,21 \$

Pour un total de 2 061,30 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-182
DEMANDE DE COMMANDITE
TÉLÉTHON DES CHEVALIERS DE COLOMB 2018

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accorde un montant de 50 \$ au téléthon des Chevaliers de Colomb 2018 qui se tiendra en mai prochain.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions s'est tenue avec les personnes présentes dans l'assistance.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-183
LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de la séance est proposée par madame Marie-Ève Allain à 19h50.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Henri Grenier
Maire

Chantal Vignet
Directrice générale./sec.-trés.